

Agriculture durable Des éleveurs expérimentent



CONGRÈS DES PARCS 2020

Parce qu'ils abritent une faune et une flore rares et qu'ils épurent naturellement l'eau, les milieux humides - un tiers du territoire de Scarpe-Escaut - font l'objet de nombreuses actions de protection. Parmi elles, le soutien aux éleveurs et l'accompagnement vers des pratiques moins intensives sont essentiels.

Ainsi, le Parc naturel régional et ses partenaires organisent annuellement une vingtaine de journées d'échanges ou de formation avec les professionnels agricoles auxquelles participent plus de 150 exploitants. Parmi eux, plusieurs expérimentent la méthode « Pâtur'ajuste ». Basée sur l'observation des animaux (sur ce qu'ils mangent dans l'auge et dans la prairie), cette démarche aide les agriculteurs à ajuster le rapport herbe-maïs, en fonction des objectifs

de production (afin de donner moins de maïs dont la production est très consommatrice d'eau) et à valoriser la diversité floristique des prairies. Les éleveurs testent le changement des habitudes alimentaires des vaches afin que celles-ci se nourrissent de la totalité de l'herbe produite en prairie : le maïs n'est donné dans l'auge qu'une fois le foin avalé, les vaches sortent plus tôt au pâturage, le ventre vide.

D'autres expérimentent la méthode « Obsalim » : celle-ci permet de diagnostiquer les équilibres alimentaires de rations distribuées en élevage de ruminants sur une simple observation de plusieurs points spécifiques des animaux, tels que les yeux, le museau, les poils, les muqueuses, etc.

Soigner sans impacter l'environnement

En milieux humides, les parasites tels que les strongles digestifs et la douve du foie provoquant bronchites et toux des bovins sont plus fréquents. Dans ces zones à protéger, mieux vaut éviter l'usage d'antibiotiques et d'autres médicaments dont la toxicité altérerait le cycle de vie d'insectes qui se nourrissent des excréments (puis celui des oiseaux qui mangent ces insectes, etc.). Aussi, plusieurs exploitants testent des techniques alternatives (homéopathie, huiles essentielles, aromathérapie, etc.). « Dans mon élevage, je n'utilise plus

que l'homéopathie. Pour mes veaux, le vêlage, les traumatismes, les boiteries, etc., je mets fin aux médicaments classiques. L'homéopathie n'induit pas d'accoutumance, pas de maladie secondaire, ni chez l'animal ni chez les petits qui têtent leur mère. J'arrête de traiter en préventif systématiquement. Je laisse les veaux s'immuniser naturellement. C'est comme pour nous, les antibiotiques ne sont plus automatiques ! Non seulement mes animaux sont en bonne santé, mais en plus cela me coûte moins cher », explique Géry Duferney, exploitant agricole à Nivelle.

Contact

Aurore Dlugon
PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT
357 rue Notre Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-les-Eaux
a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr
Tél. : 03 27 19 19 70